

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE

Pouvoirs :

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Fabienne MENE-SAFRANE	à	Marc OXIBAR
Hervé LUCBEREILH	à	Gérard ROSENTHAL
Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
Maylis DEL PIANTA	à	Aracéli ETCHENIQUE
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïté POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard AURISSET
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 160630-08-FIN-

AMORTISSEMENTS : DEFINITION COMPLEMENTAIRE

M. LACRAMPE rappelle que lors de la séance du 3 juillet 2003, le Conseil Communautaire a défini les natures d'équipements qui font l'objet d'amortissement et a fixé les modalités d'application. Il convient de définir une nouvelle nature d'amortissement :

Subvention d'équipement finançant des biens immobiliers ou des installations : 15 ans.

le - 8 JUL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2016

Suivent les signatures

Affiché le 02.07.16

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le - 8 JUIL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE